



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 17 septembre 2019 — N° 59

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Association bénévole de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est.

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration afin de souligner le 55^e anniversaire de l'organisme Entraide Bois-de-Boulogne.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage aux instigateurs du projet J'ai mon appart'.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner la victoire de l'équipe féminine du Club de soccer Monteuil au sein de la Première ligue de soccer du Québec.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'école secondaire Polybel.

17 septembre 2019

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 125^e anniversaire de la municipalité de Sayabec.

Mme Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de Souligner la contribution de M. Guy Marcoux à la ville de Boischatel en matière d’urbanisme.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner la victoire de l’équipe féminine du Club de soccer Chomedey inc. à la Coupe du Québec.

Mme Chassé (Châteauguay) fait une déclaration afin d’appuyer la candidature de la ville de Châteauguay à titre d’hôtesse des Jeux du Québec.

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de souligner le succès du spectacle théâtral Sur les traces de La Corrivaux.

À 13 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 03.

17 septembre 2019

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Pierre Fortier, ancien député d'Outremont.

Puis, M. le président dépose :

Une lettre, en date du 30 août 2019, que lui a adressée M. Sébastien Proulx, député de Jean-Talon, l'informant de sa démission;

(Dépôt n° 758-20190917)

Une lettre, en date du 5 septembre 2019, que lui a adressée M. Pierre Arcand, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Marc Tanguay, député de LaFontaine, à la fonction de leader parlementaire de l'opposition officielle;

(Dépôt n° 759-20190917)

Une lettre, en date du 4 juillet 2019, que lui a adressée M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, l'informant qu'il cessera d'exercer ses fonctions le 17 septembre 2019.

(Dépôt n°760-20190917)

Du consentement unanime de l'Assemblée pour déroger à ses règles de procédure, M. Legault, premier ministre, propose :

QUE conformément à l'article 26 de la Loi de l'Assemblée nationale, M. François Arsenault, directeur général des affaires parlementaires, soit nommé secrétaire général par intérim de l'Assemblée nationale, et ce, jusqu'au 22 octobre 2019.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2018-2019 du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services du Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval;

(Dépôt n° 761-20190917)

17 septembre 2019

Le rapport annuel 2018-2019 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine;

(Dépôt n° 762-20190917)

Les rapports annuels 2018-2019 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux suivants :

Saguenay-Lac-Saint-Jean

(Dépôt n° 763-20190917)

Ouest-de-l'Île-de-Montréal

(Dépôt n° 764-20190917)

Capitale-Nationale

(Dépôt n° 765-20190917)

Les rapports annuels 2018-2019 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services des centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Montérégie-Centre

(Dépôt n° 766-20190917)

Outaouais

(Dépôt n° 767-20190917)

Laval

(Dépôt n° 768-20190917)

Côte-Nord

(Dépôt n° 769-20190917)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec;

(Dépôt n° 770-20190917)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval;

(Dépôt n° 771-20190917)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 et les faits saillants du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal;

(Dépôt n° 772-20190917)

17 septembre 2019

Les rapports annuels de gestion 2018-2019 des centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Outaouais (Dépôt n° 773-20190917)

Laval (Dépôt n° 774-20190917)

Côte-Nord (Dépôt n° 775-20190917)

Abitibi-Témiscamingue (Dépôt n° 776-20190917)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 d'Urgence-santé; (Dépôt n° 777-20190917)

Le rapport annuel 2018-2019 d'Héma-Québec; (Dépôt n° 778-20190917)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de l'Institut national de santé publique du Québec; (Dépôt n° 779-20190917)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de la Régie de l'assurance maladie du Québec; (Dépôt n° 780-20190917)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux. (Dépôt n° 781-20190917)

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, dépose :

Le rapport annuel 2018-2019 de la Société Innovatech du Grand Montréal; (Dépôt n° 782-20190917)

Le rapport annuel 2018-2019 de la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches; (Dépôt n° 783-20190917)

17 septembre 2019

Le rapport annuel 2018-2019 de la Société Innovatech Régions ressources;
(Dépôt n° 784-20190917)

Le rapport annuel 2018-2019 de la Société Innovatech du Sud du Québec.
(Dépôt n° 785-20190917)

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2018-2019 de l'Autorité des marchés financiers.
(Dépôt n° 786-20190917)

M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport des activités 2018-2019 du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (versions française et anglaise).
(Dépôt n° 787-20190917)

M. Bonnardel, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018 de la Société de l'assurance automobile du Québec.
(Dépôt n° 788-20190917)

Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel d'activité 2018 de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels.
(Dépôt n° 789-20190917)

17 septembre 2019

M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport d'activité 2018-2019 de la Société du Plan Nord;
(Dépôt n° 790-20190917)

Le rapport annuel 2018 de la Société de développement de la Baie-James;
(Dépôt n° 791-20190917)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de l'Institut national des mines;
(Dépôt n° 792-20190917)

Le rapport sur les impacts de l'exercice des pouvoirs de la Régie de l'énergie sur les prix et les pratiques commerciales dans la vente au détail d'essence ou de carburant diesel – juillet 2019.
(Dépôt n° 793-20190917)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 54 concernant les interventions préconisées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcherie et de l'Alimentation pour soutenir la compétitivité des producteurs maraîchers à la suite de la hausse du salaire minimum, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 16 mai 2019 par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue);
(Dépôt n° 794-20190917)

La réponse à la question écrite n° 55 concernant le mécanisme d'agrément des institutions muséales, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 16 mai 2019 par Mme Melançon (Verdun);
(Dépôt n° 795-20190917)

La réponse à la question écrite n° 56 concernant l'existence d'un plan d'action ministériel en santé et bien-être des femmes, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 mai 2019 par Mme Labrie (Sherbrooke);
(Dépôt n° 796-20190917)

17 septembre 2019

La réponse à la question écrite n° 57 concernant l'intention du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de réintégrer la catégorie concernant les nouveaux étudiants ayant un handicap émergent dans le formulaire 1015, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 mai 2019 par M. Nadeau-Dubois (Gouin);
(Dépôt n° 797-20190917)

La réponse à la question écrite n° 59 concernant le plan de couverture en anesthésie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 29 mai 2019 par M. Fortin (Pontiac);
(Dépôt n° 798-20190917)

La réponse à la question écrite n° 60 concernant les intentions du gouvernement sur l'incorporation des médecins, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 29 mai 2019 par M. Fortin (Pontiac);
(Dépôt n° 799-20190917)

La réponse à la question écrite n° 61 concernant la campagne d'information et de sensibilisation sur le cannabis, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 29 mai 2019 par M. Fortin (Pontiac);
(Dépôt n° 800-20190917)

La réponse à la question écrite n° 62 concernant ses préoccupations à l'égard du programme d'antidémarrage éthylométrique de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 30 mai 2019 par M. Ouellette (Chomedey);
(Dépôt n° 801-20190917)

La réponse à la question écrite n° 63 concernant le programme d'aides auditives, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 juin 2019 par Mme Fournier (Marie-Victorin);
(Dépôt n° 802-20190917)

La réponse à la question écrite n° 64 concernant le télétravail, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 juin 2019 par Mme Fournier (Marie-Victorin);
(Dépôt n° 803-20190917)

La réponse à la question écrite n° 66 concernant l'application DocTR, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 juin 2019 par M. LeBel (Rimouski);
(Dépôt n° 804-20190917)

17 septembre 2019

La réponse à la question écrite n° 67 concernant l'aide offerte pour les personnes atteintes d'apnée du sommeil, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 juin 2019 par M. Gaudreault (Jonquière);

(Dépôt n° 805-20190917)

La réponse à la question écrite n° 68 concernant le programme RénoVert, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 juin 2019 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 806-20190917)

La réponse à la question écrite n° 69 concernant les établissements de jeux en territoires autochtones, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 4 juin 2019 par Mme St-Pierre (Acadie);

(Dépôt n° 807-20190917)

La réponse aux questions écrites n° 70, 71 et 72 concernant les affaires autochtones, inscrites au *Feuilleton et préavis* du 4 juin 2019 par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee);

(Dépôt n° 808-20190917)

La réponse à la question écrite n° 73 concernant diverses mesures mises en place par le gouvernement lors du budget 2019-2020, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 4 juin 2019 par M. Marissal (Rosemont);

(Dépôt n° 809-20190917)

La réponse aux questions écrites n° 75 et 76 concernant un élargissement souhaité de l'accès à l'aide médicale à mourir (AMM), inscrites au *Feuilleton et préavis* du 5 juin 2019 par Mme Fournier (Marie-Victorin);

(Dépôt n° 810-20190917)

La réponse à la question écrite n° 77 concernant l'engagement de la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la Capitale-Nationale à l'égard du Parc de la Plage-Jacques Cartier dans le secteur de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 juin 2019 par M. Proulx (Jean-Talon);

(Dépôt n° 811-20190917)

La réponse à la question écrite n° 78 concernant le *Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme (TSA) 2017-2022 - Des actions structurantes pour les personnes et leur famille*, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 12 juin 2019 par M. Zanetti (Jean-Lesage);

(Dépôt n° 812-20190917)

17 septembre 2019

La réponse à la question écrite n° 79 concernant l'intention du ministre de l'Éducation et de l'enseignement supérieur de rendre public le résultat des vérifications qui ont eu lieu concernant la Télé-université (TELUQ), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 12 juin 2019 par M. Nadeau-Dubois (Gouin);
(Dépôt n° 813-20190917)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 avril 2019 par M. Polo (Laval-des-Rapides) concernant une modification du nouveau programme d'éducation à la sexualité;
(Dépôt n° 814- 20190917)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 mai 2019 par Mme IsaBelle (Huntingdon) concernant le retour d'un programme universel de consommation quotidienne de produits laitiers dans les écoles primaires et secondaires.
(Dépôt n° 815- 20190917)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 13 septembre 2019, que lui a adressée M. Pierre Arcand, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Monsef Derraji, député de Nelligan, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de Mme Francine Charbonneau, députée des Mille-Îles.
(Dépôt n° 816- 20190917)

M. Picard, premier vice-président, propose que cette modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

17 septembre 2019

Puis, M. Président dépose :

Deux lettres, en date du 21 et du 27 juin 2019, que lui ont respectivement adressées M. Martin Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, et Mme Nicole Ménard, whip en chef de l'opposition officielle, concernant des frais de déplacement qui auraient été remboursés à certains témoins entendus en commission parlementaire, ainsi que sa réponse à ces lettres;

(Dépôt n° 817-20190917)

Une lettre, en date du 5 septembre 2019, que lui a adressée la cheffe du deuxième groupe d'opposition concernant l'accueil de Mme Greta Thunberg à l'Assemblée nationale, ainsi que sa réponse à cette lettre et une lettre d'invitation à Mme Thunberg;

(Dépôt n° 818-20190917)

Une lettre, en date du 29 juillet 2019, que lui a adressée M. Philippe-André Tessier, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant que M^{me} Myrlande Pierre, à titre de vice-présidente de la commission, sera plus particulièrement responsable du mandat confié à la commission par la Charte des droits et libertés de la personne;

(Dépôt n° 819-20190917)

Une lettre, en date du 8 juillet 2019, que lui a adressée M. François-Philippe Champagne, ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée le 28 mars 2019, concernant le projet de réseau de transport structurant de la ville de Québec;

(Dépôt n° 820-20190917)

Une lettre, en date du 21 juin 2019, que lui a adressée Mme Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 mai 2019, concernant la modernisation de certaines lois touchant la santé et la sécurité au travail;

(Dépôt n° 821-20190917)

Une lettre, en date du 15 juillet 2019, que lui a adressée Mme Élise Proulx, vice-présidente - communications, affaires gouvernementales et autochtones à Hydro-Québec, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée le 29 mai 2019, concernant la mise en application de l'article 1 de la loi modifiant la Charte de la langue française;

(Dépôt n° 822-20190917)

17 septembre 2019

Le rapport annuel 2018-2019 de la Commission de la fonction publique;
(Dépôt n° 823-20190917)

Le diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 17 septembre 2019;
(Dépôt n° 824-20190917)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Leitão (Robert-Baldwin) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 18 septembre 2019, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 825-20190917)

Dépôts de rapports de commissions

Mme IsaBelle (Huntingdon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 27 et 28 août 2019, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 15, Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique.

(Dépôt n° 826-20190917)

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 5, 6, 12, 13 et 14 juin 2019 ainsi que les 20, 21 et 22 août 2019, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 827-20190917)

17 septembre 2019

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 20 et 21 août 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 25, Loi modifiant principalement la Loi sur l'immatriculation des armes à feu;

(Dépôt n° 828-20190917)

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 27 et 28 août 2019, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 29, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées.

(Dépôt n° 829-20190917)

Mme Chassé (Châteauguay), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 12, 13 14 et 15 août 2019, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022*.

(Dépôt n° 830-20190917)

M. Provençal (Beauce-Nord), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 14, 15, 16, 28, 29, 30 et 31 mai, les 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14 juin ainsi que le 21 août 2019, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi resserrant l'encadrement du cannabis. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 831-20190917)

17 septembre 2019

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 13 août 2019, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 28, Loi permettant la mise en place de certaines mesures en matière de santé et de services sociaux liées au statut géographique particulier de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

(Dépôt n° 832-20190917)

M. le président dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 21 août 2019, s'est réuni afin de modifier la liste des présidents de séance;

(Dépôt n° 833-20190917)

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 21 août 2019, s'est réuni afin de statuer sur une demande de changement de membre à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs;

(Dépôt n° 834-20190917)

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 17 septembre 2019, s'est réuni afin de modifier la liste des présidents de séance;

(Dépôt n° 835-20190917)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 129 du Règlement et à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement, M. Picard, premier vice-président propose :

QUE la modification à la composition des commissions telle que prévue au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

17 septembre 2019

Dépôts de pétitions

Mme Fournier (Marie-Victorin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 402 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la gratuité des produits menstruels dans les écoles primaires et secondaires.

(Dépôt n° 836-20190917)

Questions et réponses orales

M. le président dépose :

Les tableaux relatifs à la répartition des temps de parole pour les débats restreints et débats sur les affaires inscrites par les députés de l'opposition.

(Dépôt n° 837-20190917)

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de l'alphabétisation qui avait lieu le 8 septembre dernier et qui est une occasion de réitérer l'importance que nous devons accorder à la littératie;

17 septembre 2019

QU'elle rappelle l'importance que chaque personne puisse pleinement participer à la société comme citoyen, que tous aient les outils nécessaires et la capacité de comprendre et de communiquer de l'information;

QU'elle souligne le travail des organismes communautaires, des centres d'éducation et des personnes qui luttent contre l'analphabétisme, leur travail de sensibilisation et d'intervention est crucial pour le Québec;

QU'enfin elle souligne le courage et la détermination des gens qui s'engagent et qui persévèrent dans leur démarche d'alphabétisation.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Montpetit (Maurice-Richard), conjointement avec Mme Ghazal (Mercier), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la semaine du climat; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, présente une motion concernant la grève mondiale pour le climat du vendredi 27 septembre 2019; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, Mme St-Pierre (Acadie), Mme Dorion (Taschereau) et Mme Fournier (Marie-Victorin) propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le mot « bonjour » est un des mots de la langue française les plus connus des non-francophones du monde;

17 septembre 2019

QU'elle demande à la Société des alcools du Québec, ainsi qu'à tous les organismes gouvernementaux et sociétés d'États, de prendre des mesures concrètes afin d'assurer que les clients et les citoyens qui se présentent dans leurs établissements soient accueillis en français.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **166** en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, Mme Dorion (Taschereau), Mme Perry Mélançon (Gaspé) et M. Ouellette (Chomedey), présente une motion concernant le transfert des pouvoirs fédéraux en matière de culture et de communications; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité;

17 septembre 2019

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 18, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 33, Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic;

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 28, Loi permettant la mise en place de certaines mesures en matière de santé et de services sociaux liées au statut géographique particulier de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de procéder à des consultations particulières et tenir des auditions publiques le mardi 13 août 2019 de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 45 ainsi que le mercredi 14 août 2019 de 9 h 30 à 12 h 30;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Table régionale des organismes communautaires
Association du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux du Québec
Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

17 septembre 2019

Table des MRC du Centre-du-Québec
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
Centrale des syndicats du Québec
Confédération des syndicats nationaux
CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec
Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux
Ville de Drummondville
Ville de Trois-Rivières

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

17 septembre 2019

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 29, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées, de procéder à des consultations particulières et tenir des auditions publiques le 27 août de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h45 ainsi que le 28 août de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 15h30;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
Ordre des dentistes du Québec
Ordre des denturologistes du Québec
Conseil interprofessionnel du Québec
Ordre des architectes du Québec
Ordre des ingénieurs du Québec
Ordre des technologues professionnels du Québec
Barreau du Québec
Association des architectes en pratique privée
Ordre des techniciens et techniciennes dentaires du Québec
Fédération des hygiénistes dentaires
Association des chirurgiens-dentistes du Québec
Association des denturologistes du Québec
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec.

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires répartie de la manière suivante : 5 minutes 34 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 43 secondes pour l'opposition officielle, 56 secondes au deuxième groupe d'opposition, 56 secondes au troisième groupe d'opposition et finalement 51 secondes au député indépendant;

17 septembre 2019

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 16 minutes 15 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 50 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 43 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 2 minutes 43 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 2 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QUE la ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 33, Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic, de procéder à des consultations particulières et tenir des auditions publiques le mardi 17 septembre 2019 de 10 heures à 11 h 45, après les affaires courantes jusqu'à 17 h 45 et de 19 h 30 à 21 heures et le mercredi 18 septembre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 heures;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Conseil du patronat du Québec
Association des établissements privés conventionnés
Confédération des syndicats nationaux
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec

17 septembre 2019

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
Regroupement québécois des résidences pour aînés
Centrale des syndicats démocratiques
Centrale des syndicats du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Union des municipalités du Québec
Fédération des médecins résidents du Québec
Fédération des employés du préhospitalier du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

17 septembre 2019

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité, de procéder à des consultations particulières et tenir des auditions publiques le mardi 17 septembre 2019 de 10 heures à 11 h 45, après les affaires courantes jusqu'à 17 h 45 et de 19 h 30 à 21 heures. Le mercredi 18 septembre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 12h45 ainsi que de 15 heures à 18 heures. Le jeudi 19 septembre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 12 h 45 ainsi que de 15 heures à 18 heures. Le vendredi 20 septembre 2019 de 9 h 30 à 11 h 45;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Hydro-Québec
Fédération canadienne des contribuables
Association de l'industrie électrique du Québec
Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité
Conseil de la transformation alimentaire
Conseil du patronat du Québec
Association de l'aluminium
M. Pierre-Olivier Pineau, spécialiste en énergie et professeur à HEC Montréal
M. Robert Gagné, professeur titulaire en économie appliquée, HEC Montréal
Fédération des chambres de commerce du Québec
Union des consommateurs
Option consommateurs
Union des municipalités du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Union des producteurs agricoles
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable
Institut de recherche et d'informations socioéconomiques
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

17 septembre 2019

Regroupement des organismes environnementaux en énergie

Régie de l'énergie

Jean-Thomas Bernard, Professeur invité, Faculté des sciences sociales, Science économique, Université d'Ottawa

Jean-François Blain, analyste sénior en réglementation – secteur de l'énergie

Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

17 septembre 2019

QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 27, Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le mardi 24 septembre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 18 heures et de 19 h 30 à 21 heures, le mercredi 25 septembre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, le jeudi 26 septembre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 17 h 15 et le mercredi 2 octobre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 heures;

QU'à cette fin, la Commission entend les personnes et organismes suivants :

Hydro-Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Chambre de commerce et d'industrie du Québec
Communauté métropolitaine de Montréal
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Chambre de commerce du Montréal Métropolitain
Conseil du patronat du Québec
Manufacturier exportateur du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Montréal International
Québec International
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Union des municipalités du Québec
Synchronex Le réseau des CCTT
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations
Centre de transfert d'entreprise du Québec
Fonds d'investissement
Commerce international Québec
Centre d'études et de recherches internationales – CÉRIUM
Fondation CSN

17 septembre 2019

Chantier de l'économie sociale
Capital Desjardins

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Économie et de l'Innovation soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Lefebvre, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Roberval soit nommée membre permanent de la Commission de la culture et de l'éducation en remplacement du député de Vanier-Les Rivières;

QUE le député de Maskinongé soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement de la députée de Verchères;

QUE la députée de Verchères soit nommée membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Maskinongé;

17 septembre 2019

QUE le député de Vanier-Les Rivières soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques en remplacement du député de Maskinongé.

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Picard, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 18 septembre 2019, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Leitão (Robert-Baldwin).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale mandate la Commission des finances publiques afin de faire toute la lumière sur la protection des données des Québécois détenues par les institutions publiques et privées et d'évaluer l'opportunité de resserrer la Loi sur la protection du consommateur dans la foulée des événements survenus récemment, notamment chez Desjardins, Capital One, Revenu Québec et Industrielle Alliance;

17 septembre 2019

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques et entend :

Le Mouvement Desjardins
Capital One
L'Association des banquiers canadiens
Équifax
TransUnion
L'Autorité des marchés financiers
Benoît Boivin, dirigeant principal de l'Information du Québec
Revenu Québec
L'Office de la protection du consommateur
Option Consommateurs
Union des consommateurs
La Sûreté du Québec
Le Service de Police de la Ville de Montréal
Le Service canadien du renseignement de sécurité
Le Conseil canadien de l'identité et de l'authentification numérique
MS Solutions
ARS Solutions
Le Centre d'étude en droit économique
Jean-Denis Garon, UQAM, Département des sciences économiques
Benoit Dupont, Université de Montréal, directeur scientifique du Réseau intégré sur la cybersécurité et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie
Michel Carlos, spécialiste en lutte contre la fraude
Steve Waterhouse, expert en sécurité informatique
Paul Laurier, président de Vigiteck et ex-enquêteur SQ, ainsi que toutes les personnes ou organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

17 septembre 2019

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 4 décembre 2019 à moins que la Commission n'en décide autrement;

Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 25, Loi modifiant principalement la Loi sur l'immatriculation des armes à feu, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 25 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 25 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Adoption

Mme LeBel, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 20, Loi mettant en œuvre certaines recommandations du rapport du 20 août 2018 du comité de la rémunération des juges pour la période 2016-2019, soit adopté.

17 septembre 2019

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 20 est adopté.

À 16 h 19, à la demande de Mme Melançon, leader adjointe de l'opposition officielle, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 16 h 25.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 14 juin 2019, par Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Entente entre le gouvernement du Québec et l'Organisation de l'aviation civile internationale concernant les exemptions, les exonérations et les prérogatives de courtoisie consenties à l'organisation, à ses fonctionnaires, aux états membres et aux membres d'une représentation permanente auprès de l'organisation, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de cette entente, signée à Montréal, le 26 juin 2018.

Cette motion se lit comme suit :

QU'en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Entente entre le gouvernement du Québec et l'Organisation de l'aviation civile internationale concernant les exemptions, les exonérations et les prérogatives de courtoisie consenties à l'organisation, à ses fonctionnaires, aux états membres et aux membres d'une représentation permanente auprès de l'organisation.

17 septembre 2019

M. Picard, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint : 58 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 34 minutes 51 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 12 minutes 27 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 11 minutes 12 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chaque député indépendant. Toutefois, lorsqu'un seul député indépendant participe au débat, 2 minutes lui sont allouées. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 17 h 08, à la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, portant sur le sujet suivant : « L'absence de plan pour le déploiement des maternelles 4 ans ».

17 septembre 2019

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne) à M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, portant sur le sujet suivant : « La diminution par décret des exigences de reddition de comptes d'Investissement Québec ».
- le troisième, sur une question adressée par M. Barrette (La Pinière) à M. Bonnardel, ministre des Transports, portant sur le sujet suivant : « Le manque de transparence du gouvernement caquiste dans le dossier du troisième lien ».

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 18 septembre 2019, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 18 h 33, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 septembre 2019, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 19 juin 2019, à 15 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme LeBel, ministre de la Justice, la représentante du premier ministre, et de Mme Durepos, directrice du service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 6 Loi transférant au commissaire au lobbyisme la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale
- n° 13 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives

17 septembre 2019

- n° 26 Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec
- n° 201 Loi concernant la Ville de Paspébiac
- n° 202 Loi concernant la Ville de Rimouski
- n° 203 Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal particulier pour la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

17 septembre 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, Mme St-Pierre (Acadie), Mme Dorion (Taschereau) et Mme Fournier (Marie-Victorin):

(Vote n° 166)

POUR - 115

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Picard (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Soulanges)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Rimouski)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Champlain)	(Côte-du-Sud)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Fournier (IND)	(Lotbinière-Frontenac)	(Berthier)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Leduc (QS)	Rizzy (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Bonaventure)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)